

Compte-rendu du conseil d'école n°3
30-06-20

Etaient présents :

- Le maire : Jean-Paul Blot,
- La 1ère adjointe au maire et conseillère aux affaires scolaires : Céline Bouteloup,
- Les enseignantes : Carole Lebaudy (PS-MS), Marina Lemaire (GS-CP et directrice de l'école), Hélène Bardet (GS-CP le mardi), Hélène Lefèbvre (CP-CE1 à partir de la rentrée), Géraldine Piette (CE2), Françoise Frézals (CM1-CM2),
- Les représentantes des parents d'élèves : Gwenaëlle Vaudel, Sandra Jardry, Chrystelle Loyer, Michèle Vérité et Nathalie Launay

Excusées : Christelle Niepceron et Annabelle Rousseau (représentante parents d'élèves)

1) Activités et sorties pédagogiques

En 2020, les élèves de l'école Claude Monet de Degré ont pu bénéficier d'activités culturelles et sportives entre le 6 janvier et le 13 mars.

| Date | Thème | Lieu | Classe(s) |
|----------------------|--|-------------------|------------|
| 14, 16 et 20 janvier | Apprendre à Porter Secours | Degré | CP au CM2 |
| 2 mars | Musée Tessé | Le Mans | GS à CE1 |
| 9 mars | Musée Tessé, muraille gallo-romaine et thermes | Le Mans | CE2 au CM2 |
| 12 mars | Ecole et cinéma | Cinéastes Le Mans | CP-CE1 |

Puis avec le confinement dès le 16 mars, toutes les manifestations prévues jusqu'à la fin de l'année scolaire ont dû être annulées.

| Date | Thème | Lieu | Classe(s) |
|----------------------|---------------------------|-------------------------------|------------|
| 17 mars | Visite du collège | La Madeleine Le Mans | CM2 |
| 23, 24, 26 mars | Petits scientonautes | Degré | GS au CM2 |
| 31 mars | Ultimate | Collège La Madeleine | CM2 |
| 31 mars | Jeux collectifs | Conlie | TPS à MS |
| 9 avril | Firmin et Hector | Salle des concerts Le Mans | GS à CE1 |
| 11 mai | Journée découverte | Saint Léonard des Bois | TPS à MS |
| 11 et 12 mai | Classe découverte | Saint Léonard des Bois | GS à CE1 |
| mai | Jeux collectifs | Stade du Val Monnet Coulaines | CE2 au CM2 |
| mai | Athlétisme | | TPS à MS |
| 28 mai | Biathlon | St Jean d'Assé | CE2 au CM2 |
| 1 juin | orientation | La Chapelle St Aubin | GS à CE1 |
| Matins de juin | Accueil des futurs Petits | Degré | |
| 4 juin | Athlétisme | Montbizot | GS à CE1 |
| 15 juin au 3 juillet | Mur d'escalade | Degré | Tous |
| 29 juin | orientation | La Chapelle St Aubin | CE2 au CM2 |
| 28 juin | Spectacle de fin d'année | Degré | Tous |

-Accueil des futurs petits : samedi matin 4 juillet.

-Le mur d'escalade nous sera prêté par le Conseil Départemental à la même période l'année prochaine.

2) Bilan de la situation liée à la crise COVID

Plusieurs phases se sont succédé :

> A partir du 16 mars : communication régulière avec les familles par mail et par téléphone (une famille ne dispose pas d'Internet). Puis des classes virtuelles ont été proposées aux élèves (ça ne s'est pas fait dans toutes les écoles) et dès la Petite Section.

> 14 mai : reprise en présentiel pour les GS, CP, CM1 et CM2 avec protocole sanitaire donc cours un jour sur deux seulement (maximum 10 élèves en maternelle et 15 à partir du CP). Les autres niveaux ont continué en distanciel.

De nombreux aménagements matériels et humains ont dû être mis en place afin d'accueillir à nouveau les enfants dans le respect du protocole sanitaire :

- réaménagement des classes avec condamnation des étagères de matériels collectifs et des coins regroupement. Déménagement des bancs et des tables en trop,
- préparation de matériel individuel pour les maternelles,
- installation de distributeurs de savons et d'essuie-mains papier dans toutes les classes ayant un point d'eau et sous le préau,
- montage d'un grand lave-mains sous le préau,
- le personnel communal a été renforcé et certains emplois du temps ont été modifiés pour répondre aux exigences sanitaires,
- l'APE a lancé des appels pour le montage des deux barnums servant d'extension du restaurant scolaire pour l'un et de préau pour les récréations séparées, à l'abri ou à l'ombre, pour l'autre.

> 2 juin : ouverture à tous les niveaux pour l'école de Degré (pas du tout le cas dans les écoles du Mans et beaucoup d'autres). Toujours par demi-classe pour respecter le protocole.

> 22 juin : reprise des cours en classe entière avec un protocole allégé.

Des parents ont aidé à la réinstallation des tables et des chaises dans les classes.

Tous les élèves ont re-fréquenté l'école depuis la fin du confinement.

Explications des délais entre les annonces télévisées et les mails d'information aux parents concernant l'organisation retenue pour l'école de Degré :

Pour chacune des phases de dé-confinement, ce sont par les annonces télévisées que les enseignants et les équipes municipales ont appris ce qui allait se passer dans les écoles. Donc en même temps que la population.

Les enseignants et les équipes municipales (ancienne d'abord, puis nouvelle ensuite) s'entretenaient et prévoyaient immédiatement différents scénari en fonction des spécificités de notre école.

Mais les protocoles sanitaires et les précisions du Ministère de l'Education Nationale ne nous arrivaient qu'en milieu de semaine.

Et une fois que nous en avons connaissance, nous devons proposer notre organisation à notre hiérarchie pour avoir son accord.

Dans cette attente, nous ne pouvions ni choisir ni annoncer quoi que ce soit avec certitude.

Nous assurons aux parents que la Mairie et les enseignants de Degré ont toujours été très réactifs durant cette période inédite.

3) Stage de réussite et de soutien

L'éducation nationale propose des stages de réussite et de soutien :

- du lundi 6 juillet au vendredi 10 juillet ou du lundi 24 août au vendredi 28 août (c'est la 2ème possibilité que les enseignants de Degré ont conseillée aux familles,
- 3 heures par jour le matin (mercredi compris), pour du français et des maths,
- groupes de 6 à 8 enfants,
- des enseignants volontaires conduisent les stages,

- du CP au CM2 avec priorité à ceux qui ont été peu accessibles pendant le confinement et/ou peu présents depuis le 11 mai (à Degré, nous avons proposé à tous les CM2 et aux enfants qui ont davantage de difficultés).
 - dans une école du secteur ou au collège de La Madeleine, si possible, pour les CM2.
- Nous informerons la mairie dès que nous aurons connaissance des lieux de stage.

4) Préparation de la rentrée 2020-21

> Effectifs :

2 TPS / 12 PS / 10 MS > 24 Carole Lebaudy avec Laurence Patry
 11GS / 8 CP > 19 Marina Lemaire et Hélène Bardet avec Chantal Cabaret
 6 CP / 13 CE1 > 19 avec Hélène Lefèbvre
 5 CE2 / 18 CM1 > 23 avec Géraldine Piette
 9 CE2 / 11 CM2 > 20 avec Françoise Frézals

Total : 105 élèves contre 111 en 2019-20 (15 CM2 partent, 12 TPS ou PS)

> Horaires : changement demandé par l'équipe enseignante afin que toutes les classes aient les mêmes.

Nouveaux horaires approuvés par le conseil d'école :

Accueil : 8h35 – 8h45
 Classe : 8h45 – 11h45
 Pause méridienne : 11h45 – 13h20
 Accueil : 13h20 – 13h30
 Classe : 13h30 – 16h30.

> Election des représentants des parents d'élèves : vote par correspondance exclusif approuvé par le conseil d'école.

> Main d'œuvre : depuis le dé-confinement, Lolita Moulard, service civique, prête mainforte dans la classe des PS-MS pour l'accueil et le lavage des mains. Son contrat se termine le 3 juillet 2020.

Nous avons fait la demande d'un nouveau service civique mais si personne n'était nommé, il faudrait un adulte complémentaire dans la classe de Carole pour la remplacer.

5) Entretien et travaux

Demandes :

- Installation d'un 2ème distributeur d'essuie-mains papier sous le préau car un seul est vidé avant la fin de la journée.
- Réparation du tableau mobile de la classe d'Hélène Lefèbvre.
- Achat d'un vidéoprojecteur fixe pour la classe de M. Lemaire.
- Faïence à remplacer autour de l'évier de la classe de G. Piette.

6) Remarques des parents d'élèves portées au conseil d'école par les représentantes

Le compte-rendu suivant a été rédigé par les représentantes.

Les représentantes des parents ont reçu 5 retours des parents.

Les membres du conseil se sont interrogés sur ce nombre très faible de retours : peut-être que la voie électronique (correspondance par mail), ne permettant pas l'anonymat a posé soucis à certains

parents, peut-être que les parents n'ayant pas de remarques (RAS) ont préféré ne pas envoyer de mails pour éviter d'encombrer la boîte mail des représentants. Les représentantes des parents s'interrogent donc sur l'utilisation de ce mode de communication pour les prochains conseils.

Parmi les 5 retours, 3 retours exprimaient un grand remerciement à toute l'équipe en lien avec l'école (enseignants, mairie).

Toutes les remarques ou questions ont été lues dans leur intégralité au conseil.

Outre les remerciements, les remarques concernaient :

Information pour la rentrée (concerne 2 retours)

Y a-t-il des infos sur le nombre de classe, la répartition dans les classes, l'enseignant affecté en remplacement de Anne (toujours Antony ?).

Pas de fermeture de classe à la rentrée.

Une nouvelle maîtresse titulaire, Mme Hélène Lefèbvre, prendra la classe des CP-CE1 à la rentrée (ce n'est pas la maîtresse qui avait été prévue l'année dernière et qui avait été remplacée par Anthony mais une autre personne affectée sur Degré).

La répartition des élèves dans les classes sera affichée jeudi.

Tout ceci a été expliqué aux élèves de GS-CP notamment.

La répartition dans les classes a été faite pour équilibrer au mieux les classes en nombres d'élèves et les affinités entre élèves ont été respectées au maximum.

Les dispositions pour le personnel prioritaire pendant les phases précédentes de la crise sanitaire (concerne 1 retour)

Cette remarque a été lue en conseil mais ne semblait pas concerner de problème en lien avec la mairie ou avec l'équipe enseignante. Les représentantes ont donc décidé de répondre directement au mail du parent concerné.

Information pendant la crise sanitaire

Il est proposé que, en cas de reconfinement, une information soit donnée aux parents le plus tôt possible, même si c'est pour dire qu'à l'heure actuelle, aucune info n'est disponible de la hiérarchie.

Car a priori, cela pourrait aider certains parents vis-à-vis de leurs employeurs

Les enseignants ont expliqué, dans ce compte-rendu, les contraintes en lien avec la mise en place des protocoles, notamment les informations reçues tardivement du ministère et de l'académie et la validation souvent très tardive de ces mêmes instances, bloquant l'avancée de l'équipe enseignante et la mairie dans la mise en place des nouveaux protocoles, des règles et de l'organisation de l'école. Nous avons indiqué à l'équipe enseignante que certains employeurs demandent des « preuves » que les parents sont sans information. La directrice a donc indiqué que les parents dans cette situation sont invités à demander un mail précis indiquant que l'équipe enseignante est dans l'incapacité de donner des informations au moment de l'écriture du mail. Mais l'équipe enseignante a également indiqué que si cela n'est pas nécessaire, elle préfère (et a privilégié le fait d') utiliser tout le temps à sa disposition pour travailler sur l'organisation plutôt que d'envoyer des mails indiquant qu'elle n'a pas d'information à donner ... De nombreuses attestations ont été faites quand elles ont été demandées. Le timing parfait est difficile à trouver, de même que le bon compromis entre l'organisation et l'information... Les maîtresses sont conscientes de ce problème et essayeront de communiquer plus régulièrement (même avec un mail type indiquant qu'elles sont en attente pour pouvoir donner des informations concrètes)

Les représentants des parents d'élèves ont tenu à remercier collectivement (par leurs applaudissements) l'équipe enseignante et la mairie pour leur présence, leur efficacité, leur travail exemplaire lors de la crise sanitaire. Il a été fait remarquer que des représentants de parents d'élèves

ont entendu qu'il n'en avait pas été de même dans toutes les écoles. Les enseignants de Degré ont été très présents, à l'écoute des élèves et des parents. Ils ont répondu aux mails dans des délais très courts, ont proposé des classe virtuelles (ce qui n'était pas obligatoire), ont pris en compte les remarques des parents, les demandes des élèves, ils se sont toujours adaptés aux évolutions de la situation et à la situation personnelle des familles. Du soutien particulier (par classe virtuelle ou téléphone) a été organisé pour certains élèves. L'équipe enseignante n'a jamais compté ses heures durant cette période inédite (pour preuve certains mails envoyés à des heures largement en dehors du temps de travail ou les weekends et jours fériés)

Les représentantes des parents d'élèves se proposent de faire un courrier à l'académie pour faire remonter ces informations sur le travail que nous jugeons exemplaires des enseignants à Degré durant cette crise sanitaire.

Des remerciements particuliers ont été également adressés aux atsem car les parents ayant dû assurer une partie de leur travail durant le confinement, ils ont pu prendre conscience de l'importance de ce travail pour la bonne marche scolaire de leurs enfants.

Enfin, les enseignants ont tenu à applaudir les parents qui ont parfaitement assuré le suivi pédagogique pendant le confinement et pour leurs échanges très constructifs avec les maitres et maitresses.

Présidente de séance :
M. Lemaire

Secrétaires de séance :
G. Piette et G. Vaudel